

## Etat d'avancement du projet – 30 Juin 2008

<b>Domaine Prioritaire : Question foncière</b>			
<b>Entités des Nations Unies chargées de la mise en œuvre : <i>Office du Haut Commissariat pour les réfugiés</i></b>		<b>Entité nationale de tutelle : <i>Commission Nationale Terre et Autres biens</i></b>	
<b>Couverture géographique</b>	Tout le pays		
<b>Titre du projet PBF/BDI/F-1</b>	<b>Appui au règlement des litiges fonciers.</b>		
<b>Budget approuvé</b>	700,000US\$		
<b>Décision de transfert des fonds par NY</b>	14 avril 2007		
<b>Date de démarrage</b>	Juillet 2007	<b>Date prévue pour la clôture du projet</b>	31 décembre 2008
<b>Retard éventuel (mois)</b>	6 mois	<b>Commentaires sur le retard éventuel</b>	La CNTB enregistre un effectif de conflits fonciers très élevé et ne parvient pas à satisfaire en temps voulu les demandes de règlement de conflits malgré le rythme rapide qu'elle a atteint aujourd'hui. Certains témoins pour quelques dossiers sont disparus et le règlement est obligé de tarder. D'autres témoins ne résident pas au pays et il est difficile de le retrouver, ce qui tarde aussi les dossiers.

### Réalizations quantitatives par rapport aux objectifs et aux résultats

<b>Résultats attendus</b>	<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats</b>
<b>Résultat 1 :</b> Les capacités institutionnelles de la CNTB renforcées, en particulier dans le domaine de la gestion des conflits fonciers	Activité 1.1. Renforcement des capacités logistiques et bureautiques	Le matériel de bureau est disponible
	Activité 1.2. Traitement des dossiers pendants ainsi que de nouveaux dossiers	D'avril à juin 475 conflits fonciers ont été réglés sur un total de 10.451 cas contribuant ainsi à réduire les tensions liées à la question foncière.
	Activité 1.3. Récupération des terres irrégulières à pourvoir aux rapatriés	Un rapport provisoire montre 30.896 ha de terres à récupérer. Au bout du processus, cela permettra d'installer les sinistrés sans référence.
<b>Résultat 2 :</b> Un système de règlement des litiges fonciers basé sur une approche communautaire et favorisant la réconciliation mis en place et testé	Activité 2.1. Production des spots et émissions de sensibilisation	Des spots et émissions régulièrement produits renforcent l'appropriation des objectifs du projet par les bénéficiaires.
	Activité 2.2. Organisation de séminaires de formation sur la communication non violente.	Un séminaire a organisé pour les membres de la CNTB et les délégués provinciaux leur a permis de régler les conflits fonciers avec efficacité.
<b>Résultat 3 :</b> Le règlement des contentieux fonciers en cours est simultanément initié pour permettre aux sinistrés les plus vulnérables, (notamment les veufs, les orphelins et les personnes vivant avec le VIH/SIDA etc.) d'accéder à la terre pour leur réinstallation	Activité 3.1. Identification des personnes vulnérables sans terres	134 ménages sont déjà identifiés à Mabanda et 95 ménages à Cankuzo. La prochaine étape sera de les réinstaller.
	Activité 3.2. Organisation d'une enquête complémentaire sur l'identification des terres.	L'enquête est en cours pour se terminer au mois d'août (collecte des documents d'attribution, visite et mesurage des terrains).
<b>Taux d'exécution budgétaire : 61.58%</b>		

### **Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats**

Sur 475 dossiers réglés, 5 sont des dossiers qui étaient en suspens hérités de l'ancienne CNRS, 470 font partie de 10.451 dossiers fonciers que la CNTB a enregistré depuis le début des activités jusque fin juin 2008. Parmi les 475 dossiers, 378 (80% des dossiers) ont été réglés à l'amiable, ce qui montrent un niveau élevé de confiance et de collaboration. Le travail fait par la CNTAB permet déjà de réduire les conflits et le recours aux règlements des comptes.